

*L'impact écologique d'une pollution accidentelle
des eaux*

*Comment l'évaluer ? Comment le limiter ?
8^e journée d'information du Cedre
17 octobre 2002 - Paris*

Un dossier complet, avec fiche d'inscription téléchargeable, est disponible sur notre site Internet www.le-cedre.fr (page d'accueil, rubrique actualités) ou le demander par courrier électronique à annie.tygreat@le-cedre.fr

Interventions, alertes et exercices

Deux incidents, éloignés géographiquement, ont posé problème aux responsables locaux de par l'absence de pollueur identifié. Dans le premier cas, les différents acteurs présents sur le terrain ont hésité à mobiliser leurs moyens sur une nappe de gas-oil, très vraisemblablement déversée intentionnellement dans le port de Brest, et l'ont laissé se disperser d'elle-même sans tenter d'intervenir, en l'absence de payeur potentiel identifié. Le deuxième cas est une pollution du Buëch (Hautes-Alpes) par quelques m³ d'hydrocarbure. Après récupération du polluant dans la rivière par les pompiers, les intervenants se sont rendus compte qu'une étendue de sol à proximité de celle-ci était également polluée. Une enquête de gendarmerie est en cours pour identifier le responsable, mais les coupables potentiels sont nombreux, le polluant ayant été trouvé en aval d'une zone artisanale.

Pollution dans l'estuaire de la Gironde

Une nappe, longue de 2 km et large d'une trentaine de mètres, a été observée le 21 juillet à l'entrée de l'estuaire de la Gironde, notamment au port du Verdon, à la pointe de Grave et près de quelques plages de la côte Atlantique. L'origine de la pollution était une fuite d'une conduite inutilisée, située

sous un ancien terminal pétrolier du Verdon, fermé depuis 1986. Des suintements sont apparus sur cette canalisation, qui reliait deux postes à quai. Des équipes du Port autonome de Bordeaux ont procédé au pompage des hydrocarbures restés dans la canalisation et ont colmaté la fissure. Un hélicoptère de la gendarmerie a effectué le lendemain une reconnaissance aérienne et les pompiers ont fait des prélèvements. La pollution s'est dissipée naturellement le lendemain soir. Les spécialistes du Cedre et de la préfecture maritime de l'Atlantique, qui planchaient alors sur un scénario pour l'exercice Polmar du 16 octobre prochain en Gironde, ont trouvé là un exemple intéressant.

Formations et ateliers

Dans la lignée très fournie cette année des ateliers européens, 26 experts et techniciens de 12 pays européens se sont retrouvés du 3 au 6 juillet au Cedre pour débattre de " l'intervention sur les déversements de produits chimiques en mer ". Outre un échange d'expérience sur les accidents les plus importants ayant impliqués des substances chimiques, cet atelier a permis d'aller vers une meilleure mise en commun des connaissances au niveau européen, pour mieux organiser les actions de recherche et éviter les redondances.

Un ingénieur du Cedre a participé en Espagne à un séminaire sur l'emploi des techniques de biorestauration en milieu marin applicables aux polluants pétroliers. Organisé pour la Commission Européenne par l'université de Cadix et l'association des villes de la pêche (AECIPE), ce séminaire visait à l'élaboration d'un guide à l'usage des opérationnels, à l'instar de ce qui a déjà été initié par l'Organisation Maritime Internationale. L'autre objectif était de lancer la mise en place d'un réseau d'experts européens. Deux autres ateliers sont prévus sur le même sujet en 2002, en Allemagne (début novembre) et au Portugal.

Expérimentations sur sites et en canal d'essai

Une expérimentation visant à évaluer la persistance à long terme de fuels lourds et de bitumes a été lancée sur le site de l'Île des Morts en rade de Brest, avec le soutien de la Marine Nationale. Pour cet essai, prévu pour durer plus de deux ans, on suivra, sur plus de 400 plaques polluées de diverses natures, les cinétiques de nettoyage naturel et l'évolution physico-chimique du polluant résiduel.

Entre deux essais de vieillissement de pétroles, le polludrome a accueilli des maquettes de barrages flottants, en vue de déterminer les formes de jupes permettant de

Rédaction, information
Cedre, rue Alain Colas
B.P. 20413 - F 29604 BREST CEDEX
Tél. : 33 (0) 2 98 33 10 10
Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38
E-mail : contact@le-cedre.fr
Internet : <http://www.le-cedre.fr>
Directeur de la publication : M. Girin
Rédacteur en chef : C. Rousseau
Secrétariat : A. Tygréat
N° I.S.S.N. : 1243 - 5201

limiter au mieux les efforts sur les ancrages tout en retenant au mieux le polluant.

Des essais en Baie de Bourgneuf, réalisés en grande nature, ont permis de valider certaines techniques de lutte en eaux peu profondes faisant appel aux moyens nautiques locaux.

Publications

Deux volumes de la série des actes de colloques du *Cedre* viennent de sortir sous forme de CD Rom. En version bilingue, français-anglais, les actes du colloque européen "Les leçons techniques de l'*Erika* et des autres accidents", tenu à Brest, en mars 2002, dans le cadre de la semaine " Safer Seas - Cleaner Seas ". Majoritairement en anglais, avec une traduction des interventions des participants français, une édition conjointe des deux colloques franco-japonais " Echange d'expérience sur la lutte en mer en cas d'accident " de juin 2000 à Brest et octobre 2001 à Tokyo. Pour vous les procurer contactez la documentation du *Cedre* (contact@le-cedre.fr).

Méditerranée : Lion plan

Le préfet maritime de la Méditerranée et le directeur général de la marine marchande espagnole, président de la société d'état SASEMAR, ont signé le 22 juillet une convention d'assistance mutuelle pour le sauvetage en mer et la lutte antipollution, le Lion plan. Son équivalent pour le golfe de Gascogne, le Biscaye plan, avait vu sa première mise en œuvre lors de la pollution de l'*Erika*. Les signataires ont souhaité un incident plus modeste pour la première mise en œuvre de celui-ci.

Erika : c'est fini sur le terrain

Les derniers travaux de nettoyage et de remise en état des sites étant achevés, les préfetures étudient maintenant la levée des plans Polmar, qui ne restent plus ouverts que pour le traitement des derniers dossiers de paiement. Pendant ce temps, la marée des dossiers d'indemnisation continue à grossir au FIPOL, qui avait reçu 6 229 dossiers au 11 juillet. 5 626 ont fait l'objet de propositions d'indemnisation partielle. La limite géographique de proximité a été assouplie au profit du critère de causalité, ce qui permet de prendre en compte des dossiers hors de la zone effectivement touchée par le polluant, naturellement toujours dans la limite où les dommages seront prouvés et les demandes jugées raisonnables selon les critères en vigueur.

Europe : fin du projet MERMAID

Le projet de recherche européen MERMAID, visant à

créer un service de courtage électronique de données environnementales, a fait l'objet d'une présentation finale au comité de pilotage le 24 juillet. Le *Cedre* y a acquis un savoir-faire précieux pour l'exploitation et la mise en ligne de données environnementales, utiles dans le cadre de l'informatisation des plans Polmar.

Equateur : conséquences du *Jessica*

Alors que semblait s'être établi un accord entre les scientifiques pour considérer que la pollution du *Jessica* (Lettre du *Cedre* n° 68) n'avait pas laissé de traces importantes ni durables dans l'écosystème des Galapagos, une communication brève dans la revue *Nature* du 6 juin (pages 607-608) est venue relancer la question. Sous le titre " Marine iguanas die from trace oil pollution ", l'article attribue, faute d'autre facteur identifié, une disparition de 62% des iguanes marins de l'île de Santa Fe au cours de l'année 2001 à une situation de stress causée par la pollution du *Jessica* : herbivores et sans prédateurs, les iguanes se nourrissent d'algues susceptibles d'avoir conservé longtemps des traces d'hydrocarbures. L'article a provoqué une vague de citations par la presse internationale et Internet au cours de ce mois, certaines n'hésitant pas à transcrire la simple hypothèse des auteurs comme un fait avéré.

Australie : mesures et alertes

Dans le schéma classique du renforcement de la prévention après un accident, en l'occurrence, l'échouement du porte-conteneurs *Bungai Teratai Satu* le 2 novembre 2000, le gouvernement australien a annoncé le 25 juillet la sortie d'un rapport sur la sécurité maritime visant à éviter des pollutions de la grande barrière de corail. Le 10 juillet, une petite nappe de fuel déversée à l'occasion de l'échouement d'une frégate britannique, HMS Nottingham, a provoqué des inquiétudes, heureusement vite levées, et le 29 juillet, 3^{ème} accident en 18 mois, un charbonnier grec, le *Doric Chariot*, s'est échoué sur un haut fond sableux.

USA : de l'ammoniaque dans la rivière

Etre un centre éducatif n'empêche pas de se trouver source d'une pollution accidentelle. Le 23 juillet, les ouvriers qui assuraient l'entretien d'une centrale climatique de l'université d'Illinois à Urbana ont laissé une quantité indéterminée d'ammoniaque couler par les égouts dans la rivière Salt Fork, provoquant la mort de plus de 80 000 poissons.